

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 07 Avril 2021	Séance du : Mardi 13 Avril 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le treize avril, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 44	
Présents : 36	Pour : 44	
Absents : 1	Contre :	
Représentés : 8	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean Claude LACROIX (Ceyras), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault) représenté par M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) représentée par Mme Véronique DELORME (Clermont L'Hérault), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)

Absent(e)s : M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault).

21. Budget primitif 2021 – Budget annexe ZAC de la Barthe tranche 2

Monsieur REVEL donne lecture du projet de budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de la Barthe tranche 2

Considérant le projet de Budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de la Barthe tranche 2, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le Budget primitif 2021 :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2021	Chap.	Désignation	BP 2021
011	Charges à caractère général <i>Restes à réaliser</i>	20 000.00 <i>20 693.13</i>	70	Ventes de terrains <i>Restes à réaliser</i>	<i>989 950.00</i>
67	Charges exceptionnelles	468 006.47	042	Stocks	521 950.00

042	Stocks	1 003 200.40		
Total		1 511 900.00	Total	1 511 900.00

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2021	Chap.	Désignation	BP 2021
040	Stocks	521 950.00	040	Stocks	1 003 200.40
001	Résultat antérieur reporté	481 250.40			
Total		1 003 200.40	Total		1 003 200.40

Considérant l'avis favorable émis par la commission ressources et moyens généraux du 06 avril 2021,

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de la Barthe tranche 2

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

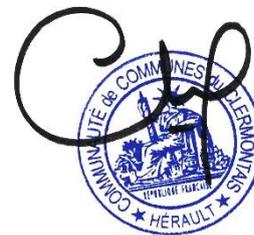
A L'UNANIMITE,

APPROUVE le budget primitif 2021 Budget annexe de la ZAC de la Barthe tranche 2 pour l'exercice 2021 tel que présenté,

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De communes du Clermontais,



Claude REVEL.